



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4807

Attribution de subventions de fonctionnement pour un montant total de 61 600 euros à des associations dans le cadre du soutien aux initiatives associatives locales

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : M. LEVY Charles-Franck

SEANCE DU 1 JUILLET 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 3 JUILLET 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 24 JUIN 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 8 JUILLET 2019
DELIBERATION AFFICHEE LE : 11 JUILLET 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme LEVY (pouvoir à M. BROLIQUIER), Mme BERRA (pouvoir à M. DAVID), Mme MANOUKIAN, M. HAMELIN (pouvoir à Mme NACHURY), M. BOUDOT, Mme MADELEINE (pouvoir à Mme CROIZIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2019/4807 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT POUR UN MONTANT TOTAL DE 61 600 EUROS A DES ASSOCIATIONS DANS LE CADRE DU SOUTIEN AUX INITIATIVES ASSOCIATIVES LOCALES (DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 14 juin 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le monde associatif concourt largement à l'animation des territoires et par conséquent des quartiers. Il renforce ainsi le lien social en mobilisant les habitants autour de manifestations ou en proposant des services tels que le soutien aux aidants, dans le cas du bénévolat. Les associations répondent aux besoins de proximité des habitants, favorisent la citoyenneté, les rencontres intergénérationnelles, la découverte et l'ouverture sur le monde extérieur. C'est dans ce cadre et dans des domaines très variés qu'interviennent les associations présentées ci-dessous.

Aussi, je vous propose de répondre favorablement aux demandes de subventions de fonctionnement suivantes :

STRUCTURE MAITRE D'OUVRAGE	ACTION	MONTANT ATTRIBUE EN 2018 (en euros)	MONTANT PROPOSE (en euros)
Association « France Bénévolat » 80, cours Charlemagne 69002 LYON	Promotion et valorisation du bénévolat. Mise en relation des bénévoles et des associations lyonnaises.	2 000	2 000
L'Eveil aux métiers de Lyon Métropole 49, rue Feuillat 69003 LYON	Découverte des métiers manuels du patrimoine pour une trentaine d'enfants (garçons et filles de 10 à 15 ans), animée par des professionnels.	2 000	2 000
Tout Va Bien 56, route de Genas 69003 LYON	Animation et parution d'un journal mensuel à destination des jeunes intéressés par les médias et la presse écrite en développant l'égalité des chances, la citoyenneté et la tolérance.	2 000	2 000

STRUCTURE MAITRE D'OUVRAGE	ACTION	MONTANT ATTRIBUE EN 2018 (en euros)	MONTANT PROPOSE (en euros)
Maison de quartier Villette Paul Bert Comité de coordination des associations 18, rue Turbil 69003 LYON	Aide à la coordination et l'utilisation des locaux par une trentaine d'associations du quartier.	1 800	1 800
L'Olivier des sages 8, rue de l'Epée 69003 LYON	Lutte contre l'isolement des personnes âgées et contre toute forme de discrimination et accompagnement de public dans les démarches de la vie quotidienne (accès au droit et aux soins). Apport d'une aide alimentaire aux personnes les plus démunies.	20 000	20 000
Les Amitiés Corses de Lyon 24, rue de la Rize 69003 LYON	Organisation des journées de la Corse. Faire connaître au public la culture, les coutumes. Présentation de livres.	3 000	3 000
Foyer Notre Dame des Sans-Abri 3 rue Pierre Chevrier 69007 LYON	Organisation de l'évènement « Tous Unis Tous Solidaires ». Collectif de 18 associations sur la métropole pour mettre en valeur le bénévolat.	-	7 000
Chèvrefeuille Loisirs 97 rue Boileau 69006 LYON	Activités de loisirs pour les seniors, jeux de sociétés, activités artistiques (fonctionnement général).	2 300	2 300
Maison pour tous Salle des Rancy 249 rue Vendôme 69003 LYON	Soutien à l'organisation du festival ping-pong qui s'est déroulé les 1, 2 et 3 février 2019. Evènements musicaux à destination du jeune public, visant à accompagner les compagnies émergentes. (3 000 € ont déjà voté par le CM le 21 janvier dernier).	2500	2 000
Association Awal Grand Lyon Maison de la culture berbère 7 rue de l'Epée 69003 LYON	Animation de l'espace SA-7, lieu préfiguration de la Maison de la Culture Berbère de Lyon. Actions culturelles, de valorisation de la Francophonie, en faveur de la citoyenneté et de l'engagement dans la vie de la cité	-	5 000
Association « Mieux Vivre au Vergoin » 17, rue Albert Falsan 69009 LYON	Prise en charge des habitants et amélioration du cadre de vie collective par l'organisation d'un voyage et d'une visite de musée.	-	1 000
Espace Vêtement du Cœur 18 rue de L'Oiselière 69009 LYON	Participation au fonctionnement du local pour l'accueil et l'information du public sollicitant l'aide de l'association.	11 500	11 500
Centre Social Laënnec 63, rue Laënnec 69008 LYON	Organisation du centenaire de l'association		2 000
TOTAL			61 600

Les conditions et modalités de versement de ces subventions peuvent être formalisées par des conventions d'application, dont le modèle type est joint au présent rapport.

Vu ledit modèle type de convention d'application ;

Vu l'avis du Conseil des 2^e, 3^e, 6^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Oùï l'avis de la commission éducation - petite enfance - université - jeunesse - vie associative - sports ;

DELIBERE

- 1- Les subventions de fonctionnement pour un montant global de 61 600 euros sont allouées aux associations précitées et réparties conformément au tableau ci-dessus.
- 2- Le modèle type de convention d'application susvisé, établie entre la Ville de Lyon et les associations, est approuvé.
- 3- M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.
- 4- La dépense correspondante, soit 61 600 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours, ligne de crédit 41936, nature 6574, fonction 025, après transfert de 17 000 euros depuis la ligne de crédit 41780, nature 6574, fonction 520 et 1 000 euros depuis la ligne de crédit 41781 nature 6574 fonction 520.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Charles-Franck LEVY